

# Critères des cadres 2025/26

## 2.2 Cadre E1, École de recrues de sport d'élite (ER)

### 2.2.1 Conditions pour l'admission dans le cadre E1

- Volonté de respecter les devoirs listés sous point 2.2.2
- Obtenir l'une des 8 premières places lors des tests Elite (voir point 10)
- Potentiel pour arriver au Top 200 du ranking mondial
- Motivation et volonté de pratiquer le tennis de table comme sport élite
- Être disposé à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements et des compétitions internationales selon point 6
- Volume d'entraînement selon tableau « Volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison passée
- Au cours de la dernière année U28, avoir obtenu les deux premières places (voir point 10) lors des tests d'élite et/ou avoir le potentiel de se qualifier pour les prochains European Games au cours de la dernière année U28.
- Classement minimal A19 messieurs et A17 dames
- Être disposé à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements et des compétitions internationales selon point 6 (manuel sport d'élite).

### 2.2.2 Conditions préalables pour l'admission à l'ER

- Avoir été membre du cadre de la relève T4 en U19.
- Potentiel de qualification pour les prochains ou après prochains European Games et/ou Jeux Olympiques ( estimation de la commission de sport).
- En tant que joueur d'élite, remplit les critères sous 2.2.1 et les devoirs sous 2.2.3

### 2.2.3 Devoirs du joueur

- Respecter des règles du manuel sport d'élite et d'une éventuelle convention des athlètes.
- Pratiquer le volume d'entraînement selon le tableau « volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison actuelle
- Participation à un ou deux regroupements obligatoires de STT selon la planification sport d'élite sur le [site web](#).
- Participation souhaitée aux autres regroupements pour lesquels l'athlète est convoqué
- Comportement exemplaire et discipliné d'un sportif élite
- Informer immédiatement l'entraîneur national sur des blessures ou d'autres péripéties importantes
- Après consultation avec l'entraîneur national : Tenue d'un dossier d'athlète et remise régulière du plan hebdomadaire et du plan de compétition
- Participation, si possible, à au moins trois tournois nationaux/internationaux en Suisse
- Participation obligatoire aux CS et TC Elite
- Remplir les sondages annuels pour les joueurs du cadre

Recommandation :

- Formation de moniteur J+S (aussi après la carrière)

### 2.2.4 Devoirs de la fédération

- Mise en place des camps d'entraînements en Suisse et à l'étranger
- Possibilité de participer à des tournois internationaux
- Suivi médical par le docteur de la fédération (toujours : contact téléphonique possible, garantie d'un rendez-vous dans les 24h ; suivi supplémentaire payant)
- Support pour la planification individuelle de l'entraînement et des compétitions
- Accompagnement social et soutien dans la planification de la carrière par l'entraîneur chef et entretiens réguliers avec lui

# Critères des cadres 2025/26

En tant que joueur du cadre E1, Swiss Table Tennis commande pour toi une Carte Swiss Olympic Elite. Grâce à cette carte, tu reçois des rabais chez les partenaires de Swiss Olympic.

Si tu atteints les quarts de finales en simple aux CE, STT te commande une Swiss Olympic Bronze Card. Avec cette carte tu peux demander une aide importante à la fondation d'Aide sportive ainsi que différentes prestations à Swiss Olympic, par exemple pour un entraîneur mental.

Les convocations STT avec l'équipe nationale sont envoyées aux joueurs, au club et au responsable du sport d'élite de l'association régionale.

La communication personnelle sur les sélections pour les CE, CM, la planification des tournois et des entraînements se fait entre l'entraîneur de cadre STT, le joueur et son entraîneur personnel.

En raison de son âge et/ou de son potentiel à atteindre une place parmi les 120 meilleurs au classement mondial élite (évaluation par la commission de sport), une convention d'athlète peut être conclue avec le joueur de cadre E1- élite pour des mesures individuelles.

En raison de leur âge et de leur potentiel, les joueurs U19 (classement minimum A19 pour les messieurs, A17 pour les dames) qui terminent les catégories jeunesse peuvent être intégrés dans le cadre élite pour une année supplémentaire. Jusqu'à 2 dames et 2 messieurs. Évaluation par la commission de sport.

Les joueurs du cadre E1 ont la possibilité, via formulaire sur le [site-web](#) STT (demander un mot de passe à l'office central), de s'inscrire eux-mêmes, sans convocation de STT, à des tournois internationaux qui comptent pour le ranking mondial. Les frais d'inscription sont pris en charge par STT. Les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par le joueur du cadre. Le voyage, la surveillance et l'encadrement pendant l'événement sont délégués aux parents ou tuteurs légaux ou à l'entraîneur du club responsable. En cas d'intérêt, l'office central STT devra être contacté 8 semaines avant le tournoi.



# Critères des cadres 2025/26

## 2.3 Cadre T4 de la relève

### 2.3.1 Conditions pour l'admission dans le cadre T4 Relève

- Volonté de respecter les devoirs listés sous point 2.3.2
- Avoir au moins 80% des points possibles des tests PISTE (voir point 11) en 2025 et 2024<sup>1</sup>
- Swiss-Ping raquette « or »
- Résultats internationaux
- Potentiel et volonté de pratiquer le tennis de table comme sport d'élite avec le but d'accéder aux Top 200 Elite
- Haut potentiel selon l'appréciation du comité de sélection
- Volonté de l'athlète et des parents de signer la convention d'athlète
- Parents disposés à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements et des compétitions internationales selon point 5 (manuel sport d'élite)
- Volume d'entraînement selon tableau « Volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison passée

Un joueur qui remplit pour la première fois les critères du cadre T4 Relève, reste encore pour une saison dans le cadre T3 et bénéficie d'un camp d'entraînement et d'un tournoi international gratuit.

### 2.3.2 Devoirs des joueurs du cadre T4 Relève et soutien demandé aux parents

- Respect des règles présentées dans ce manuel
- Pratiquer le volume d'entraînement selon le tableau « volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison actuelle
- Participation aux deux regroupements obligatoires de STT selon la planification sport d'élite sur le [site web](#)
- Participation souhaitée aux autres regroupements pour lesquels l'athlète est convoqué. Les joueurs qui ne peuvent pas participer au regroupement complet sont priés de participer soit aux premiers soit aux derniers jours du camp
- Comportement exemplaire et discipliné d'un sportif d'élite
- Remplir les sondages annuels pour les joueurs du cadre
- Participation aux compétitions STT et tournois suivants :
  - Championnats Suisses Jeunesse et Elite (si qualifié)
  - Tournois de classement Jeunesse STT et Elite
  - Au moins 3 tournois nationaux en Suisse
  - Des exceptions peuvent être acceptées si le joueur joue pour un club à l'étranger
- Les convocations de STT pour les tournois internationaux sont prioritaires par rapport aux convocations régionales ou locales
- Tenir un dossier d'athlète et déposer les documentations exigées par l'entraîneur chef dans les délais (plan hebdomadaire et planification des compétitions)
- Informer immédiatement le chef sport d'élite et entraîneur chef sur des blessures ou autres problèmes significatifs
- Planning : les dates des camps d'entraînement obligatoires ainsi que les dates des compétitions discutées avec l'entraîneur chef doivent être réservées et discutées à l'école avec l'enseignant responsable. Des problèmes éventuels ainsi que des annulations pour des raisons autres qu'une blessure ou maladie doivent être communiqués avec l'entraîneur chef. L'annulation d'une convocation de STT doit en plus être communiquée le plus vite possible à l'office central STT. Lorsque l'école n'autorise pas l'absence, une copie de la demande adressée à l'école et une copie du refus doivent être envoyées à l'office central STT et au chef sport d'élite.

---

<sup>1</sup> Un joueur du cadre T4 Relève qui n'obtient pas les points PISTE nécessaires est maintenu une année dans le cadre T4 Relève à condition qu'il remplisse les autres critères du cadre. Si, lors de la saison suivante, il n'obtient toujours pas le nombre de points PISTE nécessaire pour le cadre T4 Relève, il sera relégué dans le cadre T3.

# Critères des cadres 2025/26

## 2.3.3 Devoirs de la fédération

Les devoirs de la fédération sont définis en détail dans le contrat d'athlète et comprennent, entre autres, les points suivants :

- Garantie d'un entraînement conforme à l'âge (entraînement dans un centre et camps d'entraînement)
- Mesures individuelles après discussion et accord entre l'athlète, son assistant/entraîneur personnel ainsi que l'entraîneur chef
- Organisation de la participation aux tournois et championnats internationaux
- Accompagnement social et soutien dans la planification de la carrière par l'entraîneur chef et entretiens réguliers avec lui
- Suivi médical par le docteur de la fédération (examen médical avec test sportif-médical avec discussion finale ; toujours : contact téléphonique possible, garantie d'un rendez-vous dans les 24h ; suivi supplémentaire payant)

Les convocations STT avec l'équipe nationale sont envoyées aux joueurs, au club et au responsable du sport d'élite de l'association régionale.

La communication personnelle sur les sélections pour les CEJ, CMJ, la planification des tournois et des entraînements se fait entre l'entraîneur de cadre STT, le joueur et son entraîneur personnel.

En tant que joueur du cadre T4 Relève, Swiss Table Tennis commande pour toi une Swiss Olympic Talent Card national. Grâce à cette carte, tu reçois des rabais chez les partenaires de Swiss Olympic. La Swiss Olympic Talent Card est aussi nécessaire pour les écoles de sport. En plus, tu peux demander un parrainage à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse (voir point 6.3.1 – Manuel sport d'élite).

Les joueurs du cadre T4 Relève ont la possibilité, via formulaire sur le [site-web](#) STT (demander un mot de passe à l'office central), de s'inscrire eux-mêmes, sans convocation de STT, à des tournois internationaux qui comptent pour le ranking mondial. Les frais d'inscription sont pris en charge par STT. Les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par le joueur du cadre. Le voyage, la surveillance et l'encadrement pendant l'événement sont délégués aux parents ou tuteurs légaux ou à l'entraîneur du club responsable. En cas d'intérêt, l'office central STT devra être contacté 8 semaines avant le tournoi.



# Critères des cadres 2025/26

## 2.4 Cadre T3 de la relève

### 2.4.1 Conditions pour l'admission dans le cadre T3

- Volonté de respecter les devoirs listés sous point 2.4.2
- Avoir au moins 60% des points possibles du test PISTE 2025 (PISTE nationale)
- Swiss Ping raquette « argent »
- Motivation et volonté de pratiquer le tennis de table comme sport élite
- Parents disposés à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements et des compétitions internationales selon point 5 (manuel sport d'élite)
- Volume d'entraînement selon tableau « Volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison passée

### 2.4.2 Devoirs du joueur

- Respect des règles présentées dans le manuel sport d'élite
- Pratiquer le volume d'entraînement selon le tableau « volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison actuelle
- Participation aux deux regroupements obligatoires du cadre T3 de STT selon la planification sport d'élite sur le [site web](#).
- Participation souhaitée aux autres regroupements pour lesquels l'athlète est convoqué. Les joueurs qui ne peuvent pas participer au regroupement complet sont priés de participer soit aux premiers soit aux derniers jours du camp
- Comportement exemplaire et discipliné d'un sportif d'élite
- Remplir le sondage annuel pour les joueurs du cadre
- Participation aux activités d'au moins un centre d'entraînement à la condition que la durée du trajet n'excède pas 60 min
- Participation aux compétitions STT et tournois suivants :
  - Championnats Suisses Jeunesse
  - Tournois de classement Jeunesse
  - Recommandation : participation à 3 tournois nationaux en Suisse, cependant au plus 12 tournois en Suisse
  - Des exceptions peuvent être acceptées si le joueur joue pour un club à l'étranger
  - Participation au championnat par équipes
- Les convocations de STT pour les tournois internationaux sont prioritaires par rapport aux convocations régionales ou locales
- Comportement exemplaire et discipliné comme athlète sport d'élite
- Remplir le questionnaire annuel pour les cadres
- Remplir le questionnaire après chaque camp d'entraînement
- Informer immédiatement l'entraîneur de cadre sur de blessures ou autres problèmes significatifs
- Planning : Les dates fixées dans la convention d'athlète doivent être réservées. La planification doit être discutée avec l'enseignant de l'école. Des problèmes éventuels concernant la planification doivent être communiqués à l'entraîneur de cadre. L'annulation d'une convocation de STT doit être communiquée le plus vite possible à l'office central STT. Une annulation pour d'autres raisons que des blessures ou de problèmes scolaires est à discuter avec le chef de la relève. Lorsque l'école n'autorise pas l'absence, une copie de la demande adressée à l'école et une copie du refus doivent être envoyée à l'office central STT.

### 2.4.3 Devoirs de la fédération

- Offrir des entraînements dans les centres d'entraînement et au moins 2 grands camps d'entraînements du cadre national par saison
- Possibilité de participation à des tournois internationaux
- Suivi médical par le docteur de la fédération (toujours : contact téléphonique possible, garantie d'un rendez-vous dans les 24h ; suivi supplémentaire payant)
- Support pour la planification de l'entraînement et des compétitions
- Selon besoin et accord accompagnement social et soutien dans la planification de la carrière par le chef de la relève et entretiens réguliers avec lui

# Critères des cadres 2025/26

En raison de l'âge et/ou de son potentiel (évaluation par la commission de sport), une convention d'athlète pour des mesures individuelles peut être conclue avec un athlète qui obtient au moins 75% aux tests PISTE. De plus, pour les athlètes qui, lors de leur première année en U13, n'ont pas obtenu les 75% lors de la PISTE.

Les convocations STT avec l'équipe nationale sont envoyées aux joueurs, au club et au responsable du sport d'élite de l'association régionale.

La communication personnelle sur les sélections pour les CEJ, CMJ, la planification des tournois et des entraînements se fait entre l'entraîneur de cadre STT, le joueur et son entraîneur personnel.

En tant que joueur du cadre T3, Swiss Table Tennis commande pour toi une Swiss Olympic Talent Card national. Grâce à cette carte, tu reçois des rabais chez les partenaires de Swiss Olympic. La Swiss Olympic Talent Card est aussi nécessaire pour les écoles de sport. En plus, tu peux demander un parrainage à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse (voir point 6.3.1 – Manuel sport d'élite).

Les joueurs du cadre T3 ont la possibilité, via formulaire sur le [site-web](#) STT (demander un mot de passe à l'office central), de s'inscrire eux-mêmes, sans convocation de STT, à des tournois internationaux qui comptent pour le ranking mondial. Les frais d'inscription sont pris en charge par STT. Les frais de déplacement et de séjour sont pris en charge par le joueur du cadre. Le voyage, la surveillance et l'encadrement pendant l'événement sont délégués aux parents ou tuteurs légaux ou à l'entraîneur du club responsable. En cas d'intérêt, l'office central STT devra être contacté 8 semaines avant le tournoi.



# Critères des cadres 2025/26

## 2.5 Cadre T2 de la relève

### 2.5.1 Conditions pour l'admission dans le cadre T2

- Année de naissance : 2009 - 2016
- Volonté de respecter les devoirs listés sous point 2.5.2
- Motivation et disposition pour jouer le tennis de table comme sport de compétition
- Avoir au moins 40% des points possibles du test PISTE 2025 (PISTE régionale)
- Swiss Ping raquette « bronze »
- Potentiel pour une future sélection dans le cadre T3
- Potentiel et volonté d'arriver au top des joueurs Suisses (classement A)
- Parents disposés à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements et des compétitions internationales selon point 6
- Volume d'entraînement selon tableau « Volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison passée

### 2.5.2 Devoirs du joueur

- Respect des règles présentées dans ce manuel
- Pratiquer le volume d'entraînement selon le tableau « volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison actuelle
- Participation au camp d'entraînement obligatoire du cadre T2 de STT selon la planification sport d'élite sur le [site web](#).
- Participation souhaitée aux autres regroupements pour lesquels l'athlète est convoqué. Les joueurs qui ne peuvent pas participer au regroupement complet sont priés de participer soit aux premiers soit aux derniers jours du camp
- Participation aux activités d'au moins un centre d'entraînement à la condition que la durée du trajet n'excède pas 60 min
- Participation aux compétitions STT et tournois suivants :
  - Championnats Suisses Jeunesse (si qualifié) et tournoi de classement Jeunesse STT (si qualifié)
  - Recommandation : participation à 3 tournois nationaux en Suisse, cependant au plus 12 tournois en Suisse
  - Participation au championnat par équipes souhaitée
- Les convocations de STT pour les tournois internationaux sont prioritaires par rapport aux convocations régionales ou locales
- Comportement exemplaire et discipliné d'un sportif d'élite
- Remplir le sondage annuel pour les joueurs du cadre
- Information de l'entraîneur de cadre sur des changements importants qui sont liés à son propre développement (école, environnement, blessures)

### 2.5.3 Devoirs de la fédération

- Organisation des camps et/ou journées d'entraînements
- Possibilité de participer aux tournois internationaux (décision CoSpo)
- Organisation des entraînements dans les centres d'entraînement
- Suivi médical par le docteur de la fédération (toujours : contact téléphonique possible, garantie d'un rendez-vous dans les 24h ; suivi supplémentaire payant)

Les convocations STT avec l'équipe nationale sont envoyées aux joueurs, au club et au responsable du sport d'élite de l'association régionale.

La communication personnelle sur les sélections pour les CEJ, CMJ, la planification des tournois et des entraînements se fait entre l'entraîneur de cadre STT, le joueur et son entraîneur personnel.

En tant que joueur du cadre T2, Swiss Table Tennis commande pour toi une Swiss Olympic Talent Card Régional. Grâce à cette carte, tu reçois des rabais chez les partenaires de Swiss Olympic. La Swiss Olympic Talent Card est aussi nécessaire pour les écoles de sport.

# Critères des cadres 2025/26

## 2.6 Programme de soutien U9 / U11

Afin de soutenir le renouvellement des générations et pour ne pas passer à côté de futurs talents, STT propose une mesure d'accompagnement des jeunes talents dès la catégorie U9 qui consiste en des camps d'entraînement pour les enfants du même âge et, pour les meilleurs joueurs, en un soutien individuel.

Le soutien individuel consiste en un entraînement individualisé de 60 à 90 minutes par semaine dispensé par un entraîneur diplômé reconnu Swiss Olympic ou STT A. Ces entraînements individuels sont financés par quatre parties (STT, association régionale, club, parents), dont chacune participe à hauteur de 25% des coûts.

### 2.6.1 Conditions pour l'admission dans le programme de soutien U9 / U11

- Année de naissance : 2015 et après
- Le joueur a une licence STT
- Volonté et disposition du joueur et des parents de respecter les devoirs mentionnés dans le point 2.6.2 ci-dessous
- Le joueur s'entraîne au moins 2 fois par semaine dans son club
- Le joueur a été détecté au travers du School Trophy ou par un entraîneur de cadre STT et a le potentiel d'être sélectionné à 11 ans dans le cadre T3
- Motivation et disposition pour jouer des compétitions de tennis de table
- Parents disposés à payer une somme forfaitaire pour des camps d'entraînements selon point 6
- Pour le soutien individuel, une convention quadripartite régissant les modalités du soutien individuel (STT, association régionale, club, parents) et son financement doit être signée

### 2.6.2 Devoirs des joueurs

- Respecter les règles du manuel sport d'élite
- Pratiquer le volume d'entraînement selon le tableau « volume d'entraînement », point 2.7, dans la saison actuelle (le volume demandé pour les joueurs de 10 ans du cadre T3)
- Participation aux compétitions STT suivantes :
  - Championnats Suisses Jeunesse
  - Tournois de classement Jeunesse
- Comportement exemplaire et discipliné d'un sportif de compétition

### 2.6.3 Devoirs de la fédération

- Offres de camps d'entraînements pour les joueurs du programme de soutien U9 / U11
- Participation financière aux entraînements individuels selon la convention de soutien individuel
- Suivi médical par le docteur de la fédération (toujours : contact téléphonique possible, garantie d'un rendez-vous dans les 24h ; suivi supplémentaire payant)

Le parcours idéal d'un joueur national, du programme de détection des jeunes U9 et U11 jusqu'au cadre national élite, est décrit dans le document FTEM ([LINK](#)). Si les critères sont remplis, il est toujours possible d'accéder aux différents niveaux du cadre.

# Critères des cadres 2025/26

## 2.7 Volume d'entraînement pour les joueurs du cadre

| Année de naissance | Cadre T4 / Semaine | Heures par an    | Cadre T3 | Heures par an    | Cadre T2 | Heures par an    |
|--------------------|--------------------|------------------|----------|------------------|----------|------------------|
|                    |                    | pour 48 semaines |          | pour 45 semaines |          | pour 40 semaines |
| 2015 et après      |                    |                  | 6        | 270              | 4        | 160              |
| 2014               | 13                 | 624              | 6        | 270              | 4        | 160              |
| 2013               | 14                 | 672              | 7        | 315              | 5        | 200              |
| 2012               | 15                 | 720              | 8        | 360              | 6        | 240              |
| 2011               | 16                 | 768              | 9        | 405              | 7        | 280              |
| 2010               | 17                 | 816              | 10       | 450              | 8        | 320              |
| 2009               | 18                 | 864              | 11       | 495              | 9        | 360              |
| 2008               | 19                 | 912              | 12       | 540              | 10       | 400              |
| 2007               | 20                 | 960              | 12       | 540              |          |                  |
| 2006 et avant      | 20                 | 960              | 13       | 585              |          |                  |

## 2.8 Photos, vidéos et résultats

Tous les joueurs des cadres STT acceptent que leurs résultats sportifs soient publiés dans tous les canaux de communication de STT.

Tous les joueurs des cadres STT acceptent explicitement que les photos et vidéos faites pendant des activités de tennis de table pourront être publiées dans tous les canaux de communication de STT et de ses partenaires/sponsors et utilisées pour des actions promotionnelles de STT et ses partenaires/sponsors.

## 2.9 Assurances

Les joueurs de cadre ne sont pas assurés par STT. STT décline toute responsabilité en cas d'accident avec l'équipe nationale en Suisse ou à l'étranger. Le joueur doit toujours avoir la carte d'assurance de sa caisse-maladie avec lui.

Nous recommandons absolument la conclusion d'une assurance d'annulation des frais de voyage pour les joueurs de cadre. Lors de non-participation à un événement – même pour maladie ou accident –, aucun frais ne sera remboursé à l'athlète.

De même nous vous conseillons de conclure une assurance complémentaire (par exemple avec la Rega). Ainsi, un rapatriement d'urgence de l'athlète en Suisse est assuré.